

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 5 FEVRIER 2020 – 9H30

---

## Compte-rendu

Étaient présents :

### Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Maila DOUKOURÉ
- Frédérique DUPERRET
- Julie LAURENT
- Olivia REGGIANI
- Caroline TRONQUOY

### Messieurs

- Martin BIDOU
- Jérémy BRETA
- Paul-Marie CLARET
- Sylvain CLOCHARD
- Stéphane LIBS
- Pascal ROBIN
- Boris THOMAS

Y assistait :

Béatrice BOURSIER  
Agathe BOISMORAND

13 administrateurs sur 13 présents.

#### 1- Validation du compte-rendu du dernier CA

Le compte-rendu du CA du 7 janvier 2020 a été validé à 13 voix « pour ».

#### 2- États Généraux de l'indépendance dans le cinéma et de la diversité

A l'initiative de l'ACID, sont organisés des États Généraux de l'indépendance et de la diversité. Ils réunissent de nombreuses organisations syndicales représentant des indépendants : outre l'ACID, la SRF, le SPI, le DIRE, le SDI. Ces derniers ont sollicité le SCARE, l'AFCAE et le GNCR pour les rejoindre. Après un vote en ligne, les administrateurs du SCARE se sont prononcés en faveur de la co-organisation des Etats Généraux. Le GNCR a également accepté d'y participer. L'AFCAE se prononcera lors de son bureau du 5 février.

Les Etats Généraux se tiendront lors de la manifestation Cinéma du Réel, au Forum des Images à Paris le 17 mars autour de 4 tables-rondes et d'un discours commun de soutien à la filière indépendante. Ces Etats Généraux s'adressent aux élus, au CNC à l'heure de la révision générale des aides et au public. Aujourd'hui, l'industrie du cinéma repose sur un système vertueux, issu de la politique de Malraux qui permet de faire de la France une championne dans l'industrie du cinéma, en la hissant au 7<sup>e</sup> rang au niveau mondial, des résultats visibles à la fois en termes économiques et aussi culturels. Ce système est entretenu par la régulation et le soutien du CNC. C'est grâce au tissu d'indépendants de l'ensemble de la filière, que le renouvellement est possible et que les succès économiques et culturels actuels sont obtenus. Il est nécessaire de préserver ce système. Cependant, les indépendants sont de plus en plus fragilisés par des mouvements de concentration, par la concurrence, et l'entrée de nouveaux acteurs comme les plateformes mondiales. Il est d'autant plus nécessaire de voir des gestes politiques forts pour ne pas les affaiblir.

Stéphane Libs, Julie Laurent, Sylvain Clochard et Olivia Reggiani participent à la réflexion.  
Stéphane Libs, Julie Laurent, Sylvain Clochard et Caroline Tronquoy seront présents le 17 mars.

Un premier courrier/tribune, texte fondateur, a été préparé par l'ACID et retravaillé une première fois par le SCARE, dont certaines modifications n'ont pas été retenues.  
L'ensemble du CA souhaite y voir apporter des modifications de forme et de fond afin qu'il reflète aussi les positions des salles de cinéma.  
D'autre part, il est souhaité que le texte soit plus court, puisqu'il s'agit d'un texte préalable, les sujets devant être discutés lors des Etats Généraux.

Ce point de vue sera défendu dans les différents échanges et réunions avec l'ensemble des organisations.

### **3- Préparation AG Cannes**

L'Assemblée Générale du Scare se tiendra à Cannes le 12 mai 2020. Il est décidé que le rapport moral soit lu comme les années précédentes.  
Par contre, le rapport d'activité fera l'objet d'une présentation plus dynamique, rythmée par thématiques, avec l'appui d'un powerpoint.

Un appel à candidature doit être lancé pour les prochaines élections, dont les résultats seront annoncés en fin d'AG.  
Le SCARE renouvelle 1/3 de son conseil d'administration, élu pour trois ans. Par ailleurs, un poste supplémentaire est ouvert cette année : 5 administrateurs doivent être élus ou réélus. Les mandats arrivant à échéance sont ceux de Boris Thomas, Olivia Reggiani, Stéphane Libs. Julie Laurent, cooptée l'année dernière, doit également présenter sa candidature.

L'appel à candidature sera envoyé par newsletter courant février.  
Le vote aura lieu, comme l'année dernière, sous forme électronique.

### **4- Point « Tour de France » 2020**

Le Tour de France des formations digitales mandaté par le CNC et organisé par le SCARE a fait étape dans 8 régions de France. Les formations sont très appréciées par les participants.

Prochaines étapes du Tour de France :

- BRETAGNE
- BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
- PAYS DE LA LOIRE
- CORSE
- ILE DE FRANCE

#### 5- **Point financier 2019**

Le SCARE réalise pour la première fois depuis 6 ans, un bénéfice, notamment grâce à la subvention du CNC pour la mise en place du Tour de France digital, aux cotisations en raison du bon niveau d'entrées des salles et aux cotisations complémentaires reçues des adhérents.

Ces contributions vont compenser la perte de cotisations des salles adhérentes reprises par les circuits auxquels le SCARE a demandé de présenter leur démission. Ce manque à gagner s'effectuera avec un décalage et sera perceptible en 2020.

Le bilan financier sera expliqué par le trésorier du Scare lors de l'Assemblée Générale.

#### 6- **Éducation à l'image**

La Commission Éducation à l'image à la Fédération Nationale des Cinémas Français a renouvelé sa présidente. Aurélie Delage, assure désormais cette fonction.

La FNCF est prête à accueillir de nouveaux membres au sein de la Commission Éducation à l'image. Le Scare a envoyé une newsletter pour encourager les salles Art & Essai à candidater.

La prochaine Commission Éducation à l'Image aura lieu le mardi 10 mars 2020.

#### 7- **Observatoire de la petite et moyenne exploitation**

Le CNC projette de solliciter les Régions pour une contribution financière au renouvellement du matériel numérique de la petite et moyenne exploitation.

Les distributeurs restent à l'écart du renouvellement de la prochaine génération de projecteurs. Le projet est un financement réparti en trois tiers : 1/3 par la salle, 1/3 par le CNC et 1/3 par la Région.

Dans le cadre de l'Observatoire de la diffusion, une étude sur les 12 dernières années a été réalisée concernant le placement des films des distributeurs dans les grandes villes, dans les cinémas indépendants et les circuits. Le Scare va se rapprocher du CNC pour bénéficier de ces résultats.

#### 8- **Questions diverses**

- Achats groupés : le SCARE souhaite développer un service d'achats à tarifs négociés pour ses adhérents. Une proposition d'achat pour des défibrillateurs a été lancée en décembre 2019. Plus d'une dizaine d'établissements en ont bénéficié.  
Le syndicat souhaite négocier des tarifs intéressants avec un équipementier pour aider ses adhérents à renouveler les lampes des projecteurs.

- Renouvellement des autres mandats des administrateurs du SCARE

Une discussion informelle s'engage entre les administrateurs du SCARE sur le renouvellement des mandats, au sein du SCARE mais aussi dans d'autres structures, comme l'AFCAE, dans lesquelles certains sont élus.

- Classement Art et Essai

L'étude et l'évolution du classement Art & Essai, seront abordées lors de la révision générale des aides.

La Présidente de la commission Art & Essai, s'y était montrée très favorable et a appuyé nos précédents courriers de demande.

Il est décidé de renvoyer un courrier spécifique au CNC sur le classement Art & Essai.

Le SCARE souhaite que soit abordée également la question de la recommandation des films en amont. En effet, le classement intervient de plus en plus dans les négociations de programmation entre distributeurs et salles. La question des films en attente de classement, est d'autant plus problématique, qu'elle retarde les négociations.

De plus, la recommandation automatique des films en compétition dans les festivals de catégorie A prête à débat.

Enfin, il est déploré que certains films, qui ont été recommandés, n'ont pas pu être exploités dans certaines salles Art & Essai, comme *La Vie Scolaire*, le 3<sup>e</sup> film A&E en termes d'entrées, grand absent dans les salles A&E particulièrement des grandes villes.

La recommandation avant sortie a été imposée pour que soient mises en place les mesures d'engagement de programmation dans les villes de moins de 50 000 habitants des films A&E de plus de 270 copies. Le Scare souhaite demander des analyses de ces engagements au CNC, pour mesurer leur efficacité.

- Loi « audiovisuel »

Le SCARE a envoyé un courrier à la DGMIC au sujet du décret sur l'ouverture de la publicité à la télévision. Lors du dernier vote en CA, le Scare était mitigé sur la question, mais majoritairement contre. En tout état de cause, le syndicat s'est exprimé sur l'inefficacité de la proposition d'accompagnement de cette ouverture, de consacrer au moins 50% des spots aux films européens et 50% aux films Art & Essai, ces films pouvant être distribués indifféremment par des majors ou des groupes intégrés.

Ecran Total publie à nouveau un article sur la question, dans lequel il interroge toutes les organisations syndicales, dont le SCARE.

La séance est levée à 14h